

Communauté de Communes d

Avignonet - Château Bernard - Châtel en Trièves - Chichilianne - Clelles - Cornillon en Trièves - Gresse en Vercors - Lalley - Lavars - Le Percy - Mens - Monestier de Clermont - Monestier du Percy - Prébois- Roissard - Saint Andéol - Saint Baudille et Pipet - Saint Guillaume - Saint Jean d'Hérans - Saint Martin de Clelles - Saint Martin de la Cluze - Saint Maurice en Trièves - Saint Michel les Portes - Saint Paul les Monestier - Sinard - Treffort - Tréminis

300 chemin Ferrier - 38650 MONESTIER DE CLERMONT

Tél. : 04.76.34.11.22 - Fax : 04.76.34.13.37 - Courriel : accueil@cdctriev.es.fr

2023/179 3 ←

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'AN DEUX MILLE VINGT TROIS, le 13 novembre, à 18 heures 30, le Conseil de Communauté dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à St Martin de Clelles, sous la présidence de Jérôme Fauconnier.

Membres en exercice : 41

Date de Convocation : 7 novembre 2023

Présents : Jérôme Fauconnier, Eric Vallier, Alain Roche, Fanny Lacroix, Vincent Blanchard, Jean-Marc Bellot, Alexandre Eyraud Griffet, Pierre Suzzarini, Françoise Streit, Claude Didier, Jean-Louis Goutel, Eric Furmanczak, Caroline Fiorucci, Sébastien Besnard, Véronique Méneghin-Caprio, Uta Ihle, Robert Cuchet, Yannick Faure, Christophe Drure, Gilles Cléret, Alain Vidon, David Piccarretta, Eric Bernard, Hélène Rossi, Joël Zoppé, Béatrice Vial, Christian Roux, Pierrick Bonenfant, Anne-Marie Fitoussi.

Suppléants avec voix délibérative : Sandrina Simoes, Thibaud Bécourt, Marc Giraud

Suppléants sans voix délibérative : Angeline Guillen, Jean-Luc Granier

Pouvoirs : Patrick Martinello à Jérôme Fauconnier, Lydia Palazzi-Vallier à Gilles Cléret, Aymeric Faivre à Sébastien Besnard, Danielle Montagnon à Françoise Streit, Gilles Barbe à Pierre Suzzarini, Fabienne Croze à Christian Roux.

Votants : 38 Pour : 38

OBJET : SOUTIEN AU PROJET DE DEVELOPPEMENT DE L'ATELIER LET

La Communauté de Communes du Trièves propose chaque année un appel à projet à destination des entreprises pour soutenir des projets de développements économiques locaux. En 2023, une enveloppe de 12 000 € est disponible pour financer 4 projets à hauteur de 3 000 € chacun. 6 projets ont été déposés, et les porteurs de projets ont été auditionnés en commission économie emploi le vendredi 27 octobre. A l'issue des auditions, 4 projets ont été retenus par la commission, parmi lesquels le projet de l'atelier LET.

L'atelier LET est une entreprise de forge et taillanderie (fabrication d'outils tranchants) installée sur Prébois puis Clelles depuis 14 ans. Jérôme Roger, son gérant, fait partie des 5 taillandiers professionnels actuellement en France. Il a participé au regroupement des taillandiers français pour la restauration de Notre Dame de Paris (60 outils fabriqués par le groupement durant 4 mois). Il fait partie de la Route des savoir-faire du Trièves depuis sa création en 2018. C'est une entreprise en plein développement.

Le projet prévoit la création d'une exposition sur la taillanderie et l'histoire du fer en Isère et dans le Trièves. Cette exposition a pour but d'améliorer les connaissances et de les valoriser pour conserver ce patrimoine millénaire. Cette exposition sera mobile pour permettre une large diffusion dans les musées, écoles, mairies et médiathèques du Trièves. Le projet prévoit ainsi l'achat d'outils de communication pour mettre en place cette exposition (roll'up, présentoirs, objectif photo, etc.) et l'aménagement de l'atelier (éclairage, etc.) pour un montant de 14 460 €. Il devrait déboucher à terme sur la création d'un emploi.

La commission a souhaité soutenir financièrement ce projet à hauteur de 3 000 €.

Cette subvention forfaitaire sera affectée sur le budget économie - emploi à l'article 6574 : subventions exceptionnelles dans le cadre d'intervention économique (soutien aux projets économiques locaux).

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité,

- **APPROUVE** le soutien au projet de développement de l'Atelier LET, à hauteur de 3000 €,
- **AUTORISE** le Président à signer tout document en rapport.

Fait à Saint Martin de Clelles, le 13 novembre 2023

Le Président

Jérôme FAUCONNIER